
A découvrir

Où en sommes-nous ?
Notre réponse à l'ordonnance !
Les APG, ça avance
Devenir membre

Bonjour à tous,

Nous avons actuellement **19 membres adhérents**, 21 demandes en attentes de dossier et 16 prospects.

De plus, nous avons déjà été contactés par des acteurs du secteur de l'événementiel et du congrès sur les cantons voisins.

Où en sommes-nous? Point sur l'Ordonnance Fédérale

ExpoEvent notre association sœur qui représente +150 membres de toute la Suisse a tenu une conférence de presse ce vendredi 13 novembre.

ExpoEvent a coordonné la consultation de l'ordonnance fédérale avec le Centre Patronal qui les hébergent.

Aussi, l'**AECG** a co-signé la consultation avec ExpoEvent. Nous avons donc répondu de concert à la consultation.

Néanmoins, l'**AECG** avec la FER (qui nous héberge) a rédigé sa propre prise de position en proposant plusieurs amendements afin de continuer dans notre démarche « genevoise ».

Les points clés :

- ⇒ **Augmentation du plafond par entreprise des contributions non remboursables de CHF 500'000 à 1'500'000.-**
- ⇒ **Contributions non remboursables de minimum 10%, idéalement 30% du CA**
- ⇒ **Annulation du rajout des compensations RHT au CA 2020**
- ⇒ **Augmentation de l'enveloppe à disposition de CHF 200m à 600m (donc 1.2 milliards 50/50 avec les cantons)**
- ⇒ **Une plus juste répartition des aides entre les cantons**
- ⇒ **Demande de combinaison de prêts et contributions non remboursables**

Dates clés

13 Novembre :

Fin de la consultation de l'ordonnance fédérale sur les cas de rigueur

25 Novembre :

Vote au Grand Conseil Genevois sur le projet de loi concernant les cas de rigueur

1er Décembre :

Entrée en vigueur de l'ordonnance fédérale sur les cas de rigueur

Et avec le Canton de Genève, ça va ?

Nous tenions à vous informer et confirmer que nos relations avec le canton ET avec les différents partis politique se déroulent très bien.

Nous avons été bien reçus, entendus et compris par tous les partis.

Nous pouvons dire que nous travaillons main dans la main pour les meilleurs résultats possibles en tenant compte des contraintes en place.

Oui, vous pouvez n/vous aider tout de suite !

- Adhérer à l'association car nous avons besoin de moyens humains et financiers pour opérer (lire ci-dessous)
- Contacter les membres du conseil d'Etat et les députés du Grand Conseil genevois **que vous connaissez personnellement** (chaque téléphone est important)

→ Vous trouverez ici la liste des députés

<https://ge.ch/grandconseil/m/gc/deputes/alpha/>

→ **Antoine, notre Président, se tient à votre disposition avec un guide de communication et pour la coordination des contacts.**

Point Media

Nous sommes toujours en contact avec des journalistes de plusieurs médias, mais nous avons choisi de ne pas prendre la parole publiquement au nom de l'AECG, car cela ne nous semble pas nécessaire pour le moment, alors que nous sommes en discussion/négociation au jour le jour avec le Conseil d'Etat.

Cotisation

Droit d'Entrée Unique :
CHF 1'000.-

+ Cotisation Annuelle :
CHF 500.-

Formulaire d'adhésion
disponible au
secrétariat :

Line BENAÏSSA
Secrétaire Administrative
T+41 58 715 38 40
line.benaissa@fer-ge.ch

Quel est le fonctionnement de l'AECG ?

- Nous avons **un comité** qui revoit le plan d'actions et prend les décisions. Il est composé de 7 membres qui se réunissent chaque semaine et se répartissent les actions, et une secrétaire patronale de la FER
- Le Président pour cette année sera activement impliqué avec les politiques, prendra part aux entretiens des commissions parlementaires, et les médias
- Le Vice-Président est en charge des membres, la communication de l'association et les relations ExpoEvent
- Le Trésorier gère le budget, la facturation et l'administratif
- Tous les adhérents peuvent être très utiles pour augmenter notre influence économique et politique dans les semaines qui viennent

→ **Nous attendons vos inscriptions afin d'être toujours plus percutants dans nos actions.**

Nous sommes sur le terrain ! Mais rien n'a encore changé... nous sommes en période de consultation

Notre réponse détaillée et celle de ExpoEvent est disponible sur simple demande par e-mail à Antoine ou Sebastien.

→ Références

. le projet d'ordonnance fédérale sur les cas de rigueur

<https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/63618.pdf>

. le projet de loi cantonal qui nous concerne

<https://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12802.pdf>

APG, il y a des bonnes nouvelles

- Nous n'offrons pas de service juridique personnalisé avec l'association
- Les informations sont mises à jour régulièrement sur le site de la FER-GE. Si vous êtes membre de la FER, merci de vous adresser à eux.

→ Lien (si vous êtes à la FER CIAM et dirigeant salarié de votre propre entreprise) vers le formulaire de demande d'APG (volet fédéral), du 17 septembre 2020 au 30 juin 2021 :

<https://apg-pandemie.e-serv.ch/ciam/apg>

→ Lien vers le projet de loi pour le soutien extraordinaire cantonal pour les dirigeants entre le 1 juin et le 16 septembre

<http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12801.pdf>

Une fois la loi votée par le Grand Conseil le 25 novembre, la FER GE mettra un lien vers les formulaires officiels sur leur site.

Merci aux membres adhérents

Ensemble nous serons plus forts ; nous avons besoin de vous financièrement et sur le terrain.

En cette période de crise, nous offrirons bien évidemment une communication régulière à tous nos **membres et acteurs du secteurs** (vous pouvez envoyer vos suggestions à Sebastien: sebastien.tondeur@mci-group.com)

Au nom du comité, Antoine et moi restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Bien à vous, Le Comité

AECG (Association Événements Congrès Genève)

Contact :

Larissa ROBINSON

Secrétaire patronale

Titulaire du brevet d'avocat

98, rue de Saint-Jean - CP 5278 - 1211 Genève 11

T +41 58 715 38 40

larissa.robinson@fer-ge.ch